

V Pascal 6/07.



Direction régionale
des affaires culturelles

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

CITÉ
DE
La VOIX
Centre national d'art vocal



Dijon, le 3 novembre 2025

Madame, Monsieur,

Les pratiques chorales amateurs connaissent aujourd'hui de profondes évolutions : professionnalisation croissante des chefs de chœur, émergence de nouvelles formes de pratique, diversification des contextes de chant...

Fidèle à son engagement en faveur du chant choral, la Cité de la Voix a constitué un groupe de travail réunissant l'ensemble des acteurs de cet écosystème en Bourgogne-Franche-Comté : fédérations, collectivités, enseignants, chefs et bénévoles de chœurs.

Le premier chantier engagé est un recensement régional des pratiques chorales, dont la première phase se déroule du 5 novembre 2025 au 15 janvier 2026.

Ce recensement a pour objectif de renouveler les données existantes, afin de disposer d'une vision actualisée et exhaustive du paysage choral régional dans toute sa diversité.

Les résultats permettront de mieux accompagner les ensembles, de renforcer les liens entre acteurs et de proposer à toutes et tous un annuaire et une cartographie des chœurs accessibles en ligne.

Toutes les pratiques chorales amateurs de Bourgogne-Franche-Comté sont concernées, qu'il s'agisse d'ensembles dirigés ou non, permanents ou créés pour un projet, se retrouvant dans une école, un collège, une entreprise, un foyer rural ou toute autre structure.

Nous faisons donc appel plus particulièrement aux communes, écoles de musique et conservatoires, collèges, lycées, associations, structures culturelles et cultuelles, afin qu'ils fassent connaître les chœurs présents dans leur établissement ou sur leur territoire.

Votre relais est précieux pour encourager les acteurs locaux à participer à ce recensement et ainsi valoriser la richesse et la vitalité de la pratique chorale dans sa grande diversité.

Ce projet est mené avec le concours de la Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne-Franche-Comté, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, des départements de Côte-d'Or, du Doubs et de Saône-et-Loire, ainsi que de RESO Nièvre, A Cœur Joie Bourgogne-Franche-Comté, des conservatoires, écoles de musique et chœurs de la région.

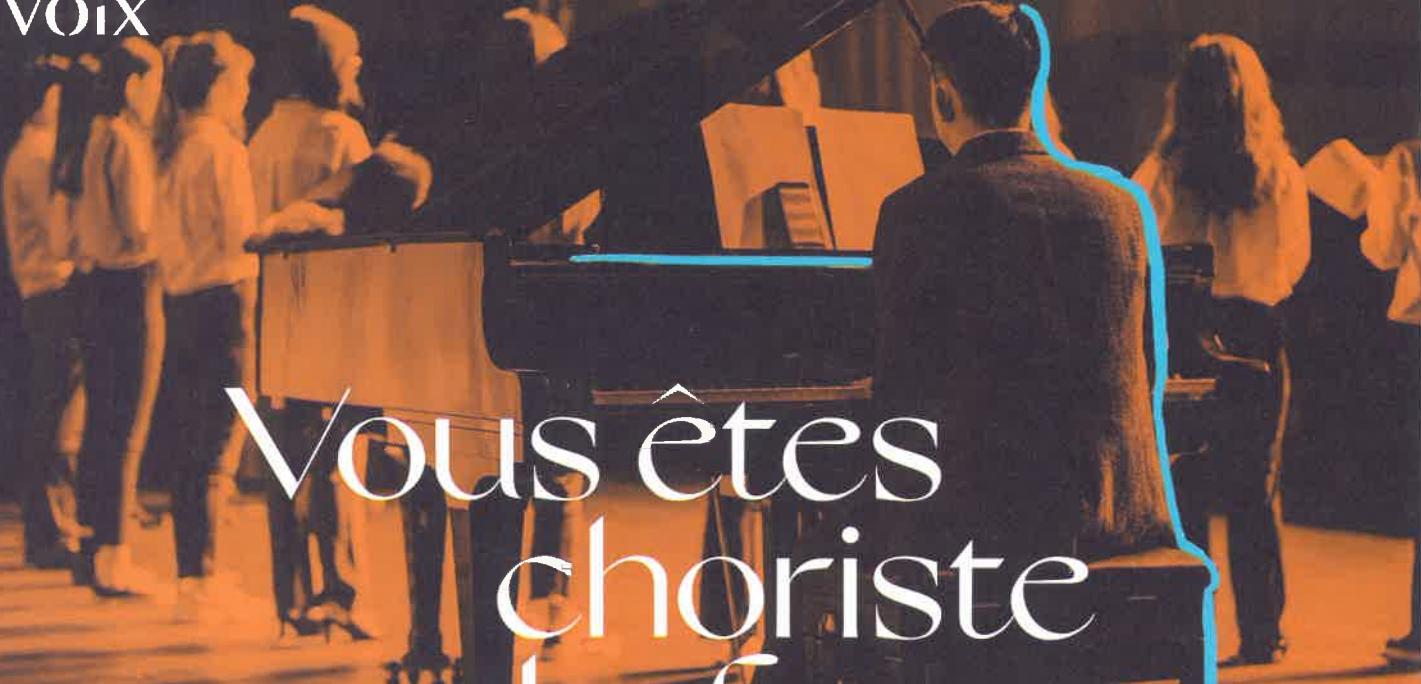
Nous vous remercions très chaleureusement de votre participation et de votre soutien à cette action au service du chant choral et de la vie culturelle de nos territoires.

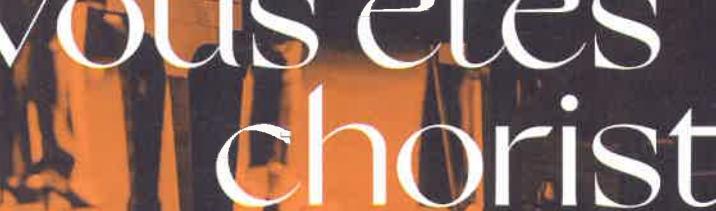
Avec nos salutations les plus cordiales,

Aymée Rogé,
Directrice régionale
des affaires culturelles de
Bourgogne-Franche-Comté

Bertrand Veau,
Vice-président à la culture
et au patrimoine de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

François Delagoutte,
Directeur général de la Cité de la Voix





Vous êtes
choriste
ou chef
de chœur ?

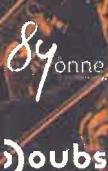
RECENSEZ-VOUS !



Recensement régional des chœurs amateurs 5 nov. 2025 > 15 jan. 2026



Scannez ce QR code
ou rendez-vous sur
lacitedelavoix.net



—
RÉGION
BOURGOGNE
—
FRANCHE
COMTE

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

262